

Section syndicale EVEHA

Communiqué de la section syndicale EVEHA de SUD-Culture-Solidaires

Mobilisation pour la défense du service public d'archéologie préventive

Le 19 novembre prochain, à l'initiative de l'intersyndicale Archéologie, une journée nationale de mobilisation aura lieu à Paris pour la défense du service public de l'archéologie préventive.

Les principales revendications portent sur la réforme en cours du Code du Patrimoine et plus particulièrement son volet archéologique. La création d'un grand pôle de service public de l'archéologie préventive, indépendant, fort et pérenne doit en premier lieu passer par la fin du système concurrentiel, la maîtrise d'ouvrage publique des fouilles et le renforcement des effectifs des agents prescripteurs de l'État.

Depuis 2003, la réforme du système de l'archéologie préventive a créé une situation de division et de concurrence entre les différents opérateurs, en plaçant les fouilles d'archéologie préventive dans le domaine de la marchandisation.

La détérioration des conditions de travail des personnels du public comme du privé engendrée par le système concurrentiel amène aujourd'hui à une situation intolérable pour chacun d'entre nous. Le dumping social et scientifique est devenu la règle d'un système incontrôlable où la baisse des coûts est la principale préoccupation.

Une réflexion de fond doit également être engagée sur la réforme du financement de l'archéologie préventive qui n'est toujours pas satisfaisante et avant tout facteur d'instabilité pour toute une discipline. Le rôle essentiel et les missions du CNRA et des CIRA doivent être renforcés tout en garantissant l'indépendance de leurs missions.

La création d'emplois au sein des Services Régionaux d'Archéologie à hauteur des besoins est primordiale pour que ceux-ci puissent assurer leurs missions (inventaire archéologique, instruction des dossiers d'aménagement du territoire, coordination de la recherche, prescription archéologique et contrôle scientifique et technique des opérations).

En outre, les taux de prescriptions doivent être acceptables et les mêmes sur l'ensemble du territoire. Ils doivent être en adéquation avec la réalité de l'aménagement du territoire et s'adapter à ces variations, hors des pressions politiques ou économiques locales, considérant que le Patrimoine Archéologique est un bien commun universel, non renouvelable.

Ainsi, sur ces mots d'ordres, la section SUD Culture Éveha s'associe à cette journée en apportant son soutien aux collègues du public qui lutteront pour l'amélioration de notre discipline.

Le rendez-vous est à 12h30 rue Clovis (près du ministère de la Recherche) à Paris pour les collègues qui souhaitent eux aussi apporter leur soutien